

## Communiqué de presse

## Modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'assemblée générale mixte de La Française des Jeux (FDJ) du 16 juin 2021

**Boulogne, le 10 mai 2021 (17h45) -** Compte tenu des mesures limitant ou interdisant les déplacements ou les rassemblements collectifs pour des motifs sanitaires en vigueur à la date de convocation de l'assemblée générale, il n'est pas possible d'envisager la présence physique des actionnaires à la prochaine assemblée générale de FDJ. En effet, le nombre significatif d'actionnaires de la société ne lui permet pas, en cas d'assemblée générale en présentiel, de garantir le respect des mesures de distanciation physique et donc la pleine sécurité sanitaire de ses actionnaires et de ses collaborateurs.

En conséquence, et conformément aux dispositions légales et réglementaire en vigueur, le conseil d'administration du 15 avril 2021 a décidé que l'assemblée générale ordinaire annuelle et extraordinaire se tiendra le 16 juin à 14h30, à huis-clos, hors la présence physique des actionnaires et des autres personnes ayant le droit d'y assister.

Dans ce cadre, l'assemblée générale sera diffusée en direct sur le site internet de la société : <a href="https://www.groupefdj.com">www.groupefdj.com</a> via la rubrique « Finance / Assemblée Générale ».

Conformément aux dispositions légales et réglementaires actuellement en vigueur, le conseil d'administration a désigné l'Etat et l'Union des Blessés de la Face et de la Tête (UBFT) en qualité de scrutateurs.

L'avis préalable de réunion valant avis de convocation, comportant l'ordre du jour et le texte des résolutions ainsi que les modalités de participation à cette assemblée, a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) du 10 mai 2021. L'avis de convocation paraîtra au Journal Spécial des Sociétés le 26 mai 2021.

L'ensemble des documents et informations concernant cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la règlementation en vigueur. Ils peuvent être consultés en ligne directement sur le site internet de la société, www.groupefdj.com, à la rubrique « Finance / Assemblée Générale ». Sont d'ores et déjà disponibles :

- le rapport financier et extra-financier relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- l'avis préalable de réunion valant avis de convocation publié ce jour au BALO ;
- le rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale ;
- la brochure de convocation.

La documentation afférente à l'assemblée générale sera accessible en ligne dans son intégralité à compter du 26 mai 2021.

Les actionnaires peuvent adresser leurs questions écrites à la Présidente du conseil d'administration, dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et telles que détaillées dans l'avis préalable de réunion valant avis de convocation publié au BALO. Dans ce cadre, FDJ permet d'adresser des questions écrites accompagnées d'une attestation d'inscription en compte par courriel, jusqu'à la veille de l'assemblée générale, soit le 15 juin 2021 jusqu'à 15h, à l'adresse suivante : agfdj2021@lfdj.com.

Par ailleurs, en complément du dispositif légalement encadré des questions écrites, les actionnaires auront la possibilité de poser des questions le 16 juin, pendant la séance de questions-réponses de l'assemblée générale, via un *live chat* accessible lors de la connexion à la retransmission en direct de l'assemblée générale. Cette possibilité est offerte aux seuls actionnaires.

Les actionnaires sont invités à exprimer leur vote (i) soit par courrier postal ou électronique, (ii) soit par internet, selon les modalités décrites dans l'avis préalable de réunion valant avis de convocation paru au BALO. Ils peuvent aussi donner pouvoir à la Présidente ou donner mandat à un tiers. Il n'est pas possible dans ce contexte d'effectuer une demande de carte d'admission.

Exceptionnellement, les actionnaires peuvent, si nécessaire, changer leur instruction de vote selon les modalités décrites dans l'avis préalable de réunion valant avis de convocation paru au BALO, ainsi que dans la brochure de convocation.

Pour bénéficier de l'information la plus récente, les actionnaires sont invités à consulter régulièrement la page de l'assemblée générale, qui sera mise à jour chaque fois que nécessaire.

Pour toute question un numéro vert est à disposition : 0805 650660

Les actionnaires peuvent également nous contacter à l'adresse mail suivante : contact@actionnaires-fdj.com

## A propos du groupe FDJ

Loterie nationale et leader français des jeux d'argent, 2ème loterie en Europe et 4ème au monde, FDJ propose en point de vente et en ligne une offre grand public, ludique, responsable et sécurisée de jeux de loterie (tirage et jeux instantanés) et de paris sportifs (ParionsSport). Les performances de FDJ sont portées par un portefeuille de marques iconiques et nouvelles, le 1er réseau de vente de proximité en France, un marché en croissance, des investissements récurrents et une stratégie d'innovation pour renforcer l'attractivité de son offre et de sa distribution, avec une expérience de jeu enrichie. Le groupe FDJ est coté sur le marché réglementé d'Euronext à Paris (Compartiment A - FDJ.PA) et fait notamment partie des indices SBF 120, Euronext Vigeo 20, STOXX Europe 600, MSCI Europe et FTSE Euro.

Pour plus d'informations, www.groupefdj.com

in @FDJ

@FDJ FDJ @FDJ\_officiel

Contact presse
01 41 10 33 82 | servicedepresse@lfdj.com

Contact relations investisseurs 01 41 04 19 74 | invest@lfdj.com

